



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

DEVIS POUR LA FORMATION

Préparation et accompagnement à la consultation des dossiers administratifs et à la recherche des origines

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.



L'accès aux dossiers administratifs est réglementé, depuis 1978, pour améliorer les relations entre l'administration et le public, et conforter les droits des usagers. Complétée par des dispositions ultérieures, la loi du 22 janvier 2002 relative à l'accès aux origines personnelles des personnes adoptées et (anciens) pupilles de l'État dont les parents ont demandé le secret de leur identité a précisé les modalités de recueil, de conservation et de communication des éléments identifiants et non identifiants. Pour les personnes ayant été prises en charge par l'ASE ou par un organisme d'adoption ou adoptées à l'étranger, la consultation de leur dossier administratif est souvent motivée par l'espoir de reconstituer les traces d'une histoire individuelle et familiale souvent incomplète, avec des allers-retours entre le vécu, les récits transmis et les éléments conservés dans le dossier.

Au vu de la complexité de certains parcours, des incohérences dans les chronologies, des formulations parfois opaques, la pertinence d'un accompagnement, notamment pour les mineurs et jeunes majeurs, s'est vue renforcée par la loi du 7 février 2022. Le rapport de la mission d'inspection interministérielle sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale (13 mars 2024) met l'accent sur la nécessité de former à l'accompagnement de la recherche des origines tous ceux qui peuvent être impliqués, professionnels ou bénévoles. Alors que le regard culturel et social sur « les origines » a évolué, les nouvelles technologies constituent de nouveaux défis.

Animé par Janice Peyré, ingénieure de recherche honoraire du CNRS, intervenante dans le DU Adoption, université d'Angers. Participation d'intervenants spécialisés.

Stage

SM25-22

Tarif

567 €

Lieu

Paris

Dates14-15-16 mai 2025 (soit 21 h sur
3 jours)

MERCREDI 14 MAI 2025

Accueil, tour de table – Contexte : un intérêt croissant pour les « origines » ; quels défis pour les professionnels ?

Le positionnement des professionnels.

Une demande des usagers : personnes (ayant été) placées, adoptées en France, adoptées à l'étranger (évolution des adoptions nationales et internationales ; les personnes ayant bénéficié d'un placement)

Le GIP France Enfance protégée : le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP) ; l'Agence française de l'adoption

La consultation des dossiers : rappel des obligations légales ; le rôle de la CNIL ; évolutions législatives et institutionnelles

La demande de consultation côté usager : où s'adresser ? comment savoir où trouver son dossier ? comment se préparer ? évaluation des outils de communication.....9 h 30 à 13 h

Peyré Janice, ingénieure de recherche au Centre national de la recherche scientifique en sciences humaines et sociales ; intervenante dans le DU Adoption de l'université d'Angers et dans des formations pour les professionnels ; autrice d'ouvrages, d'articles et de rapports sur l'adoption, les nouvelles parentalités l'accès aux origines ; membre d'un groupe interdisciplinaire de réflexion sur l'adoption (CHU de Montpellier) ; ex-membre du Conseil supérieur de l'adoption ; ex-membre du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles.

Les différentes étapes de la consultation

Qui peut consulter ? La notion de tiers

Préparer la demande : traiter la réception de la demande (protocole), la décrypter ; localiser, demander le désarchivage, etc

Préparer la consultation : prendre connaissance des documents

Travail sur les contenus « type », pièces consultables, non consultables, zones « grises » ; enjeux autour des informations « non identifiantes » ; avis de la CNIL et pratiques des départements masquage, copies et originaux

Focus santé14 h à 17 h 30
Peyré Janice

JEUDI 15 MAI 2025

Retour sur la journée précédente

Retour sur la journée précédente

La diversité des profils des demandeurs : tentative de typologie, incidences

Focus sur les enfants placés : dossier individuel ; familial ; informations sur la fratrie

Spécificité des dossiers des personnes dont la mère a demandé le secret lors de l'accouchement

Accueillir la personne ; entendre sa demande ; s'adapter au rythme et à la temporalité du

demandeur ; proposer une narration ; contextualiser9 h 30 à 13 h

Fallara Michèle, psychologue et correspondante CNAOP, Direction de l'Enfance / SPFA, Département des Alpes-Maritimes.

Peyré Janice

Terminologie et matérialité des dossiers : travail à partir de dossiers matériels

Lecture des documents ; des contenus très disparates ; poursuite du travail sur les pièces consultables, non consultables, et les éléments « non identifiants »

Les lettres

Les fratries (et autres membres de la famille)

Le secret professionnel; les risques de contentieux.14 h à 17 h 30
Fallara Michèle et Peyré Janice

VENDREDI 16 MAI 2025

Retour sur la journée précédente

L'adoption internationale; le cadre juridique supranational

Pays d'origine; pays d'accueil : des pratiques convergentes mais avec de fortes différences culturelles qui ont une incidence sur la question des origines et sur l'accès aux informations : exemples de documents; ce qu'on trouve (ou non) dans un dossier

L'adoption internationale et la France : un paysage morcelé qui complexifie l'accès aux dossiers conservés en France; les nouvelles dispositions législatives

Les « pratiques illicites » : quelques facteurs d'explication et de contextualisation; études et rapport(s); incidences sur la recherche des origines et la consultation des dossiers9 h 30 à 13 h
Peyré Janice

Schulz Marianne, attachée principale d'administration, spécialiste du droit de la famille et de l'adoption. Ex-rédactrice au bureau du droit de la famille au ministère de la Justice, ex-chargée de mission adoption et protection de l'enfance au ministère en charge des Solidarités et ex-cheffe du bureau veille juridique et contrôle des procédures à la mission de l'adoption internationale. Publication d'articles et d'études juridiques sur l'adoption. Direction et principale autrice de l'ouvrage Droit et pratique de l'adoption internationale . Représentation du ministère au sein du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, du Conseil supérieur de l'adoption puis du Conseil national pour la protection de l'enfance et de l'Agence française de l'adoption. Animation de formations sur le droit de la famille, de la protection de l'enfance et de l'adoption pour les professionnels de terrain, notamment pour le compte du COPES, du CNFPT, de l'ENM (École nationale de la magistrature).

Retour sur la matinée

Améliorer les outils de communication et d'information ?

Consultations, origines, identité : quelques études récentes.

La recherche des origines des personnes issues d'une procréation médicalement assistée avec donneur

Recherche des origines, consultation du dossier, attentes des familles biologiques, à l'épreuve des nouvelles technologies : les tests ADN et les réseaux sociaux; quelles pistes d'accompagnement ?

Retour sur la journée, évaluation.14 h à 17 h 30
Peyré Janice

